

n°3
SEPTEMBRE
2011

ÉDITO



Deux ans après son lancement, la Rénovation Urbaine du quartier Perrier-Livron est aujourd'hui une réalité. Des premiers locataires de l'immeuble rue Charcot ont emménagé dans des logements neufs du Pralère; bordés d'un nouveau Parc Public, ainsi que les locataires de la barre de Gémeaux de Château Rouge qui s'installent à Romagny, aux Vergys. C'est assurément pour eux une nette amélioration de leur qualité de vie. Je leur souhaite une très bonne installation.

Parallèlement, les travaux d'entrée de quartier de l'Avenue Lucie Aubrac et du Pré des Moutons sont lancés et les phases préparatoires de transformation de la Place du Jumelage sont en bonne voie. Nous tenons donc les délais que nous nous étions fixés : notre volonté de redynamisation de ce quartier reste intacte.

Les élus comme les techniciens restent mobilisés pour faire de ce projet, un projet qui nous rassemble et nous ressemble. Je ne le dirai jamais assez : c'est un projet de quartier qui se construit pour et avec vous. J'aurai l'occasion de vous rencontrer à nouveau lors d'une prochaine étape du projet.

Bonne rentrée à tous,

Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse

LE PROJET de Rénovation Urbaine du Perrier (PRU)...



Les premières livraisons de logements neufs

Au total, quatre opérations de reconstruction, soit 148 logements, sont prévues dans le programme de rénovation urbaine.

Parc et résidence du Pralère Inauguration en Juin 2011

La première opération, la Résidence *Le Pralère*, a été inaugurée en juin 2011. Trois bâtiments basse consommation, construits par Haute-Savoie Habitat, ont permis aux 35 premières familles de Livron d'emménager durant l'été. Au pied des nouvelles constructions, la ville a créé le parc urbain du Pralère qui offre des espaces de jeux, de repos et des tables de pique-nique à tous les habitants du quartier.



Le Jardin des Vergys Inauguration en octobre 2011

Située près des jardins familiaux à Romagny, la deuxième opération, *Le Jardin des Vergys*, comprend quatre bâtiments basse consommation construits par la Société Halpades. Les deux premiers sont réservés au relogement des habitants de la barre des Gémeaux à Château Rouge, permettant à 20 familles d'emménager dès cet automne.



Les travaux d'amélioration des logements du secteur Gauguin

La qualité de service désigne les travaux mis en œuvre par les bailleurs pour améliorer durablement la qualité de vie des habitants. Une opération de

qualité de service est achevée sur les 196 logements du secteur Gauguin appartenant à Haute-Savoie Habitat avec :

- reconfiguration et sécurisation des parties communes des rez-de-chaussées et des caves,
- traitement du risque incendie dans les sous-sols.

La Résidence Lucie Aubrac Travaux en cours



Le Pré des Moutons Démarrage septembre 2011





PORTRAITS

Les relogements

Le projet de renouvellement urbain du Perrier conduit à des opérations de démolition, de réhabilitation lourde et de restructuration des espaces publics permettant d'améliorer la qualité de vie et la mixité sociale.

À Annemasse, la Ville et les bailleurs ont fait le choix de construire de nouveaux bâtiments avant toute démolition pour permettre aux habitants de ne déménager qu'une fois, dans des logements neufs. Afin d'accompagner au mieux le relogement des locataires, la Société HALPADES, Haute-Savoie Habitat et la Ville ont fixé un cadre de référence pour la mise en œuvre du processus de relogement, permettant de satisfaire aux exigences de l'opération tout en respectant les droits des locataires. Ce cadre prend la forme de la charte du relogement, signée en 2009. Il y a au total 148 familles à reloger (98 à Livron et 50 à Château Rouge). Les premiers habitants ont quitté le quartier de Livron pour emménager au Pralère au début de l'été 2011.



Annie

Depuis combien de temps habitez-vous à Livron ?

Cela fait 19 ans que j'habitais dans la barre JB Charcot.

Comment s'est passé votre déménagement ?

Ça a été très dur physiquement mais j'ai choisi de déménager toute seule avec mes enfants.

Que pensez-vous de votre nouveau logement ?

C'est calme, lumineux, la vue est belle, mais il reste encore pas mal de finitions. Par rapport à Livron, c'est le jour et la nuit, on peut dormir, il n'y a pas de bruit...

Pourquoi avez-vous choisi d'être relogée au Pralère ?

J'ai choisi le Pralère car c'était le programme qui devait être livré le premier, bien qu'il y ait eu un peu de retard...

Avez-vous gardé vos voisins ?

Oui et c'est bien. On se croise, ils sont dans les résidences.

Fabienne

Depuis combien de temps habitez-vous à Livron ?

J'habitais dans la barre JB Charcot depuis 7 ans, je suis contente de déménager.

Comment s'est passé votre déménagement ?

J'ai fait appel à l'association Trait d'Union pour m'aider, ça s'est bien passé.

Comment vous sentez-vous dans votre nouveau logement ?

C'est bien, sauf quelques problèmes liés à l'emménagement : téléphone, eau, edf... mais j'ai un beau logement neuf.

Pourquoi avez-vous choisi le programme du Pralère pour être relogée ?

J'ai choisi le Pralère pour sa situation, et surtout, pour avoir une véranda, c'est agréable.

ZOOM

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité au service des habitants

La GUSP : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité se définit comme « l'ensemble des actes qui contribuent au bon

fonctionnement d'un quartier et à l'amélioration des services rendus aux habitants ».

Les acteurs (bailleurs sociaux, Ville, Agglo, État...) réalisent des actions permettant d'améliorer le fonctionnement urbain et social du quartier et d'optimiser les investissements sur le bâti.

La nouvelle convention de GUSP sera signée en octobre 2011, à l'occasion de la revue de projet de la rénovation urbaine. Elle abordera des

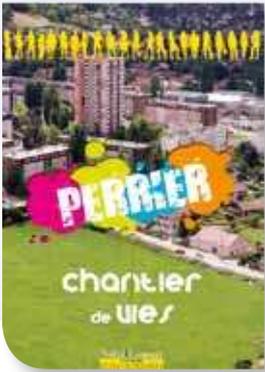
thématiques générales comme les relations avec les habitants, la propreté du quartier, l'entretien des espaces extérieurs, la valorisation des déchets, la présence humaine et sociale sur le quartier. Cette nouvelle convention a fait l'objet d'une importante concertation avec les partenaires et les habitants. Dans ce cadre, et grâce à la participation de nombreux habitants, deux actions ont déjà été conduites avant l'été :

- L'opération « bâtons rouges » visant à sensibiliser les propriétaires de chiens à utiliser des sacs et ne pas laisser de déjections sur les espaces publics et notamment les pelouses.
- L'opération de sensibilisation « tous à la déchetterie », conduite sur le secteur Gauguin, visant à réduire les dépôts d'encombrants dans les bâtiments et sur les espaces libres.



INITIATIVES

Participation des habitants



Projet Mémoire - phase 2

Le livre « **Perrier, Chantier de vies** » terminé et disponible dans les locaux de la politique de la Ville, le travail sur la mémoire se poursuit : deux projets sont en cours pour les années 2011 à 2013.

Le premier s'intitule « **Déménagements : Carnets de voyage des habitants** », il a été confié à Claire RENGADE, écrivain et metteur en scène, en résidence à Château Rouge*. Il s'agit de **favoriser la rencontre**, au cœur du quartier et au sein du collège, d'habitants et d'adolescents sur la perception de leur quartier. Leur travail de création devrait aboutir, en 2012, à la **réalisation d'un film fiction** basé sur l'histoire du quartier et ses habitants avec la collaboration d'une réalisatrice, Virginie GOURMEL.

* Ateliers d'écriture ouverts à tous les 15 et 16 octobre 2011, et spectacle « découverte festive » le samedi 5 mai 2012.

Le second projet consiste en la réalisation, par des jeunes collégiens et adhérents à la MJC Sud, d'une bande dessinée **ayant pour thème les travaux de la place du Jumelage**.

Ce projet sera réalisé, pendant trois ans, par des jeunes âgés de 11 à 15 ans. Chaque année, une dizaine de pages de BD sera produite. Ces pages pourront ensuite être reliées pour réaliser un ouvrage complet. La BD sera utilisée comme **support pédagogique, pour associer les jeunes**, et notamment pour leur expliquer les enjeux et les conséquences des travaux de la place du Jumelage.

Une fresque réalisée par les habitants

Viviane Wolff, mosaïste professionnelle, réalise avec les habitants **une frise géante sur les murs** du secteur Gauguin. L'œuvre représente la charte graphique « ANRU » et mélange peinture et mosaïques. Ce travail est réalisé avec la contribution active des enfants et des adolescents de la MJC Sud ainsi que des adultes habitant le quartier. Ils fabriquent chacun une partie de la mosaïque qui sera ensuite assemblée sur place, comme un puzzle. Vous pourrez admirer le résultat dès cet automne.



L'ANRU EN DATES...

Dates importantes à venir :

Le 4 octobre

Pose de la première pierre du programme de Pré des Moutons

Le 26 octobre

Inauguration des résidences « Le jardin des Vergys » à Romagny, Revue de projet du Programme de Rénovation Urbaine après 2 ans, Signature de la convention du GUSP



ANNEMASSE, à vivre ensemble



Comité rédactionnel :

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Christian DUPESSEY
RÉDACTION : politique de la ville
ville@mairie-annemasse.fr
TÉL : 04 50 95 57 75
CONCEPTION : Paprika
IMPRESSION : Kalistène
PHOTOS : services municipaux
(sauf mentions indiquées)
DÉPÔT LÉGAL : septembre 2011
TIRAGE : 4000 exemplaires